



EQUITATION ETHOLOGIQUE ALSACE

Stéphanie Erhard

www.equitation-ethologique-alsace.fr

DECHARGE de RESPONSABILITE

Dans le cadre de toutes les activités menées par le club Equitation Ethologique Alsace, reconnu par la FFE, le port de la bombe ou du casque est OBLIGATOIRE quel que soit votre niveau de pratique en équitation, lors d'un travail à pied ou monté, et ceci avec tout cheval, personnel ou loué.

Le casque doit être porté afin de constituer une protection effective pour le cavalier et être conforme à la norme NF EN 1384.

La licence FFE en cours de validité et la RCPE de votre cheval sont obligatoires.

Le club a le droit de refuser toute intervention si vous n'avez ni licence ni RCPE.

Je soussigné,

Demeurant.....

.....

Né(e) le :(autorisation parentale si mineur)

Si mineur(e), nom et prénom du responsable :.....

Téléphone :

N° licence (obligatoire):

N° RCPE (obligatoire) :.....

déclare avoir pris connaissance des conditions de pratique sécuritaire de l'équitation éthologique au sein du club précité et assume l'entière responsabilité en cas d'accident si je ne respecte pas les conditions du port de la bombe et des souscriptions de licence FFE et RCPE en tant que propriétaire d'équidé.

Equitation Ethologique Alsace décline toute responsabilité en cas de non respect de ces conditions et du règlement intérieur en cours de validité que vous acceptez.

Date

Signature

La souscription d'une licence FFE et d'une RCPE peuvent se faire auprès de tout club affilié à la FFE. Equitation Ethologique Alsace est reconnu club FFE et la souscription est traitée et effective dans l'heure via internet après réception de votre demande de licence FFE téléchargeable sur le site www.equitation-ethologique-alsace.fr et de votre règlement.

